



ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Service en ligne Orientation en 2^{de} générale et technologique

Phase provisoire d'orientation

1. Connexion au service en ligne Orientation

<https://educonnect.education.gouv.fr/>

Le site du lycée explique comment créer un compte « educonnect »

<http://cdg-longperrier.fr/educonnect/>

The screenshot displays the EduConnect website interface. In the top left corner, the logo of the Ministry of National Education, Youth, and Sports is visible, along with the text 'ÉduConnect' and the tagline 'Un compte unique pour les services numériques des écoles et des établissements'. The main content area is titled 'Je sélectionne mon profil' and features two selection options: 'Représentant légal' (represented by an icon of an adult and a child) and 'Élève' (represented by an icon of two children). To the left of these options, a text box explains that the EduConnect account provides access to online procedures, the digital workspace (ENT), and the school record book.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

ÉduConnect
Un compte unique pour les services numériques des écoles et des établissements

Le compte ÉduConnect peut donner accès :


- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil

Représentant légal


Élève

La connexion se fait au moyen d'un compte EduConnect ou FranceConnect :

 **ÉduConnect** ← [Changer de profil](#)

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

 Représentant légal

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant [Identifiant oublié ? →](#)


Mot de passe [Mot de passe oublié ? →](#)

Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ? ↗](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !

Une fois connecté sur son compte on accède aux services disponibles. Il faut sélectionner « orientation »

The screenshot displays a user interface for 'Mes services' (My services). At the top, there is a blue header with the text 'Mes services' on the left and a circular profile icon on the right. Below the header, a left sidebar contains four menu items: 'Actualités' (with a radio button), 'Bourse de lycée' (with a graduation cap icon), 'Orientation' (with a radio button and a small black dot indicating it is selected), and 'Fiche de renseignements' (with a document icon). The main content area on the right is titled 'Message de l'établissement' (Message from the establishment) and contains the text 'Bienvenue dans Scolarité services' (Welcome to Scolarité services). At the bottom of the interface, a blue footer bar contains the text 'Une question, besoin d'aide ?' (A question, need help?) on the left and a button labeled 'Assistance' with a speech bubble icon on the right.

2. Saisie des intentions d'orientation

Sur la page d'accueil du service en ligne Orientation, un calendrier et une présentation de chaque phase permettent aux parents de se repérer dans les différentes étapes de la procédure d'orientation. Des liens vers des sites ressources sont proposés afin d'accompagner les familles et préciser leurs demandes d'orientation.

Chaque étape de l'orientation est présentée : saisie des intentions, consultation des avis provisoires et accusé de réception, saisie des choix définitifs, consultation et réponse aux propositions du conseil de classe.

Mes services

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Fiche de renseignements

| Phase provisoire Intentions Courant 2 ^e trimestre | Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre | Phase définitive Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre | Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre |
|--|---|--|---|
|--|---|--|---|

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 1^{er} générale ;
- 1^{er} technologique ;
- 1^{er} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique ».

Si vous choisissez la voie générale, vous ferez connaître au conseil de classe les quatre enseignements de spécialité envisagés et éventuellement un cinquième si celui-ci n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté. Dans des situations particulières, les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, prenez rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale. Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera, pour chaque voie d'orientation demandée, son avis (favorable, réservé ou défavorable). Dans le cas de la demande d'accès à la voie professionnelle, il indiquera oui ou non. Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception. Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif. Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [🔗](#) ;
- sur le site [Secondes premières](#) [🔗](#) .

Je saisis les intentions d'orientation

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions d'orientation :

- ✓ il doit saisir au moins 1 intention ;
- ✓ il peut saisir jusqu'à 10 intentions : 1re générale (et enseignements de spécialité), 1re technologique (et série), 1re préparant au BT métiers de la musique, et une demande d'accès à la voie professionnelle ;
- ✓ seule la 1re technologique peut être sélectionnée plusieurs fois ;
- ✓ le rang détermine l'ordre de préférence ;
- ✓ les intentions doivent être validées afin qu'elles soient prises en compte ;
- ✓ les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.

Le représentant légal est guidé dans sa saisie par des consignes précises. Le bouton « + Ajouter une intention » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, il est possible d'ajouter jusqu'à onze intentions. Quand les intentions sont validées, un courriel récapitulatif est envoyé aux représentants légaux.

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

La sélection d'une voie se fait naturellement dans l'ordre de préférence. Le rang peut être toutefois modifié (voir plus loin) :

Fermer ×

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

1^{re} générale

1^{re} technologique

1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ

Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

En choisissant une voie, les informations complémentaires, comme le choix des enseignements de spécialité, s'affiche en dessous de la sélection de la voie :

Pour la saisie des vœux pour une 1ere technologique : [page 18](#)

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

1^{re} générale

1^{re} technologique

1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ

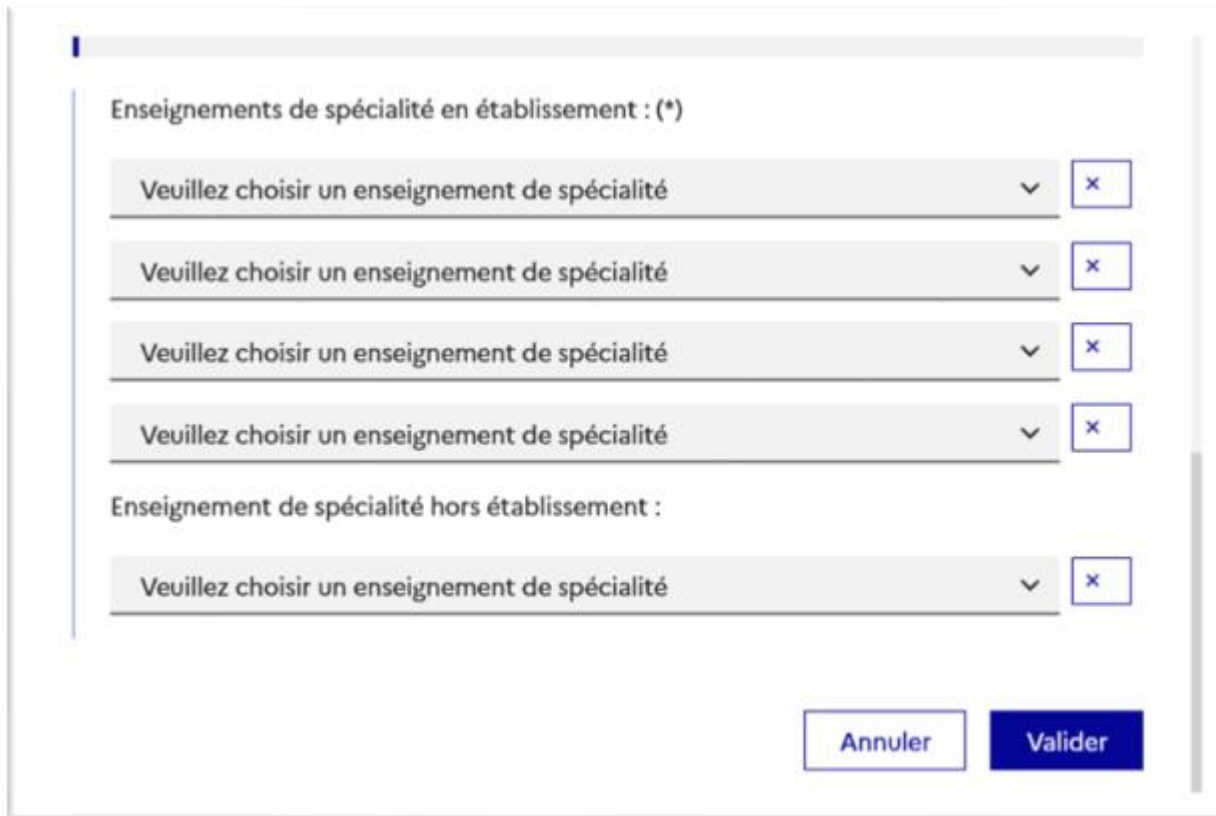
Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Choix des enseignements de spécialité pour la 1^{re} générale

Vous trouverez des informations sur les enseignements de spécialité sur le site [Horizons 21](#) ↗

Lien vers le site Horizons21 pour s'informer sur les enseignements de spécialité

Les enseignements de spécialité sont affichés dans la liste déroulante correspondant aux saisies des quatre choix dans l'établissement et éventuellement d'un cinquième hors établissement :



Enseignements de spécialité en établissement : (*)

Veillez choisir un enseignement de spécialité

Veillez choisir un enseignement de spécialité

Veillez choisir un enseignement de spécialité

Veillez choisir un enseignement de spécialité

Enseignement de spécialité hors établissement :

Veillez choisir un enseignement de spécialité

Choix des quatre enseignements de spécialité dans l'établissement :

Choisir parmi

- HIST-GÉO. GÉOPOLITIQUE & SC. POLITIQUES
- MATHÉMATIQUES
- NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES
- PHYSIQUE-CHIMIE
- SC. ÉCONO. & SOCIALES
- SCIENCES INGENIEUR
- SCIENCES VIE & TERRE

Arts

- ARTS DU CIRQUE

Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)

- ALLEMAND
- ANGLAIS
- ANGLAIS MONDE CONTEMPORAIN

Veillez choisir un enseignement de spécialité

Veillez choisir un enseignement de spécialité

Veillez choisir un enseignement de spécialité

Veillez choisir un enseignement de spécialité

Enseignement de spécialité hors établissement :

Veillez choisir un enseignement de spécialité

- ✓ l'enseignement de spécialité est affiché après la sélection ;

Enseignements de spécialité en établissement : (*)

| | | |
|---|---|---|
| PHYSIQUE-CHIMIE | ▼ | × |
| Veillez choisir un enseignement de spécialité | ▼ | × |
| Veillez choisir un enseignement de spécialité | ▼ | × |
| Veillez choisir un enseignement de spécialité | ▼ | × |

Enseignement de spécialité hors établissement :

| | | |
|---|---|---|
| Veillez choisir un enseignement de spécialité | ▼ | × |
|---|---|---|

Annuler Valider

Possibilité de modifier la sélection

- ✓ l'enseignement de spécialité sélectionné n'est plus affiché pour le choix suivant ;

Enseignements de spécialité en établissement : (*)

PHYSIQUE-CHIMIE

Veillez choisir un enseignement de spécialité

Choisir parmi

HIST-GÉO. GÉOPOLITIQUE & SC. POLITIQUES

MATHÉMATIQUES

NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES

SC. ÉCONO. & SOCIALES

SCIENCES INGENIEUR

SCIENCES VIE & TERRE

Arts

ARTS DU CIRQUE

Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)

ALLEMAND

Physique-chimie n'est plus affiché dans la liste pour le choix d'un deuxième enseignement de spécialité

Enseignements de spécialité en établissement : (*)

| | | |
|---|---|---|
| PHYSIQUE-CHIMIE | ▼ | × |
| MATHÉMATIQUES | ▼ | × |
| SCIENCES VIE & TERRE | ▼ | × |
| Veillez choisir un enseignement de spécialité | ▼ | × |

Enseignement de spécialité hors établissement :

| | | |
|---|---|---|
| Veillez choisir un enseignement de spécialité | ▼ | × |
|---|---|---|

Le choix pour la 1re générale peut être validé uniquement avec la sélection de quatre enseignements de spécialité, l'ajout d'un cinquième enseignement n'est pas obligatoire et n'empêche pas la validation.

Choix des enseignements de spécialité pour la 1^{re} générale

Vous trouverez des informations sur les enseignements de spécialité sur le site [Horizons 21](#) ↗

Enseignements de spécialité en établissement : (*)

PHYSIQUE-CHIMIE



MATHÉMATIQUES



ALLEMAND



Veillez choisir un enseignement de spécialité



 **Champ obligatoire**

Enseignement de spécialité hors établissement :

Veillez choisir un enseignement de spécialité



Annuler

Valider

Un message d'alerte informe de l'obligation de choisir quatre enseignements de spécialité pour valider le choix pour la 1^{re} générale

Choix éventuel d'un cinquième enseignement de spécialité hors de l'établissement parmi la liste des enseignements proposés :

The screenshot shows a web-based selection interface. At the top, a dropdown menu is set to 'PHYSIQUE-CHIMIE'. Below it, a list of options is displayed under the heading 'Choisir parmi'. The options are: 'BIOLOGIE-ÉCOLOGIE', 'ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES', 'HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE', and 'Littératures, langues et culture de l'Antiquité (LLCA)'. Under the 'LLCA' heading, 'GREC' and 'LATIN' are listed. At the bottom of the list, there is a prompt 'Veuillez choisir un enseignement de spécialité'. To the right of each option is a small square button with an 'x' icon. At the bottom right of the interface are two buttons: 'Annuler' (white with blue border) and 'Valider' (solid blue).

La validation du choix pour la 1re générale peut se faire sans le choix d'un cinquième enseignement hors de l'établissement.

Après la validation de la sélection de la 1^{re} générale, le récapitulatif de la sélection est affiché avec les enseignements de spécialité dans l'ordre de la saisie. Il est possible de valider l'intention choisie afin qu'elle soit prise en compte et terminer la saisie ou d'ajouter une intention pour une autre voie d'orientation ou de modifier la sélection :

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

1^{re} générale
Enseignements de spécialité choisis :
- physique-chimie ;
- mathématiques ;
- allemand ;
- arts du cirque ;
- grec (hors établissement).

+ Ajouter une intention

Annuler Valider les intentions

L'intention peut être modifiée

Si une voie d'orientation a déjà été saisie un message indique qu'elle ne peut pas être demandée deux fois, seule la voie technologique peut être demandée plusieurs fois, la saisie peut se poursuivre avec la sélection d'une autre voie d'orientation :

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

- 1^{re} générale
 - 1^{re} technologique
 - 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
 - Autre parcours : un accès à la voie professionnelle
- ⚠ Vous ne pouvez pas demander deux fois la même voie d'orientation.

1^{re} technologique

Fermer ×

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

1^{re} générale

1^{re} technologique









1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ


Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Après la sélection de la 1^{re} technologique la série doit être indiquée, il est possible de choisir plusieurs séries technologiques et de hiérarchiser ces choix :

Indiquez la 1^{re} technologique souhaitée : (*)

Pour plus d'informations, cliquez sur le lien correspondant à chaque série technologique.









- 1^{re} STAV 
- 1^{re} STD2A 
- 1^{re} STHR 
- 1^{re} STI2D 
- 1^{re} STL 
- 1^{re} STMG 
- 1^{re} ST2S 
- 1^{re} S2TMD 


En cliquant sur , l'accès à la page dédiée du site de l'Onisep permet de s'informer sur la série technologique envisagée

Le choix de la 1^{re} technologique ne peut être validé sans indiquer la série :

Indiquez la 1^{re} technologique souhaitée : (*)

Pour plus d'informations, cliquez sur le lien correspondant à chaque série technologique.

- 1^{re} STAV 
- 1^{re} STD2A 
- 1^{re} STHR 
- 1^{re} STI2D 
- 1^{re} STL 
- 1^{re} STMG 
- 1^{re} ST2S 
- 1^{re} S2TMD 

 Champ obligatoire

La sélection de la série technologique doit être validée :

Indiquez la 1^{re} technologique souhaitée : (*)

Pour plus d'informations, cliquez sur le lien correspondant à chaque série technologique.

1^{re} STAV ⓘ

1^{re} STD2A ⓘ

1^{re} STHR ⓘ

1^{re} STI2D ⓘ

1^{re} STL ⓘ

1^{re} STMG ⓘ

1^{re} ST2S ⓘ

1^{re} S2TMD ⓘ

Le récapitulatif est affiché après la validation de la sélection de la série technologique :

👤 Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

1^{re} générale

Enseignements de spécialité choisis :

- physique-chimie ;
- mathématiques ;
- allemand ;
- arts du cirque ;
- grec (hors établissement).

↑ ↓ 🗑️

Rang 2

1^{re} technologique : 1^{re} STI2D

↑ ↓ 🗑️

Les intentions peuvent être reclassées ou supprimées

Les intentions peuvent être modifiées

Ajout d'une série technologique :

Indiquez la 1^{re} technologique souhaitée : (*)

Pour plus d'informations, cliquez sur le lien correspondant à chaque série technologique.

- 1^{re} STAV ⓘ
- 1^{re} STD2A ⓘ
- 1^{re} STHR ⓘ
- 1^{re} STI2D ⓘ
- 1^{re} STL ⓘ
- 1^{re} STMG ⓘ
- 1^{re} ST2S ⓘ
- 1^{re} S2TMD ⓘ

+

Autre parcours : accès à la voie professionnelle

Demande d'accès à la voie professionnelle :

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

1^{re} générale

1^{re} technologique

1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ

Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant (150 caractères maximum) :

Stage passerelle

Un stage passerelle peut être demandé, si le paramétrage académique l'a autorisé

3. Validation des intentions d'orientation

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

🗨 Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

1^{re} générale
Enseignements de spécialité choisis :
- physique-chimie ;
- mathématiques ;
- allemand ;
- arts du cirque ;
- grec (hors établissement).



Rang 2

1^{re} technologique : 1^{re} ST12D



+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Les intentions ne sont pas enregistrées sans la validation

- Un récapitulatif des intentions d'orientation saisies et un message sont affichés après la validation de la saisie :
- ✓ transmission d'un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies à chaque représentant légal ;
 - ✓ possibilité de modifier les intentions d'orientation saisies jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.

The screenshot shows a web interface with a sidebar on the left containing 'Actualités', 'Bourse de lycée', 'Orientation' (selected), and 'Fiche de renseignements'. The main content area is titled 'Intentions d'orientation' and includes the text 'Deuxième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.' Below this is a confirmation message: 'Vos intentions ont bien été validées' followed by instructions about email confirmation and the ability to modify requests. At the bottom of the main area, there is a section for 'Rang 1' with '1^{re} générale' and 'Enseignements de spécialité choisis :'. A small '+' icon is visible on the left side of the main content area.

et plus bas

⋮

This screenshot shows a close-up of the 'Modifier les intentions' button, which is a blue rectangle with white text. To its right is a yellow callout box with black text that reads: 'Le représentant peut modifier ses saisies jusqu'à la fermeture du service Orientation'. Below the button, there is a small disclaimer in italics: 'Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.'

Seul le représentant ayant saisi les intentions peut apporter des modifications :

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 1^{re} générale ;
- 1^{re} technologique ;
- 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique ».

Si vous choisissez la voie générale, vous ferez connaître au conseil de classe les quatre enseignements de spécialité envisagés et éventuellement un cinquième si celui-ci n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté.

Dans des situations particulières, les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, prenez rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera, pour chaque voie d'orientation demandée, son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Dans le cas de la demande d'accès à la voie professionnelle, il indiquera oui ou non.

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [🔗](#) ;
- sur le site [Secondes premières](#) [🔗](#) .

Je consulte ma saisie

- ✓ les intentions saisies sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève ;
- ✓ le courriel récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session.

Si le représentant légal ne valide pas les intentions saisies, celles-ci ne seront pas enregistrées

L'adresse de l'expéditeur des courriels est une adresse générique, on ne peut pas y répondre.

Courriel reçu par le représentant légal qui a effectué/modifié la saisie



Objet : [ORIENTATION] Saisie des intentions provisoires d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 19/11/2021 à 13:26, nous vous confirmons par ce message que votre(vos) intention(s) provisoire(s) a(ont) bien été enregistrée(s) pour l'élève Prénom NOM

En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : Ire générale
 - Enseignements de spécialité choisis :
 - PHYSIQUE-CHIMIE
 - MATHÉMATIQUES
 - LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - ALLEMAND
 - ARTS DU CIRQUE
 - LITTÉRATURE ET LCA - GREC (Hors établissement)
- Rang 2 : Ire STI2D
- Rang 3 : Ire STL
- Rang 4 : Ire préparant au brevet de technicien «métiers de la musique»
- Rang 5 : Voie professionnelle

Précision : Informatique

Demande de stage passerelle

Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement).
Le cas échéant le second représentant légal est également informé des intentions enregistrées.

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement

Courriel reçu par le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des intentions provisoires d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 19/11/2021 à 13:26 par M. **Prénom NOM**, nous vous informons par ce message que l'(les) intention(s) provisoire(s) a(ont) bien été enregistrée(s) pour l'élève **Prénom NOM**.

En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 1re générale

Enseignements de spécialité choisis :

- PHYSIQUE-CHIMIE
- MATHÉMATIQUES
- LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - ALLEMAND
- ARTS DU CIRQUE
- LITTÉRATURE ET LCA - GREC (Hors établissement)
- Rang 2 : 1re STI2D
- Rang 3 : 1re STL
- Rang 4 : 1re préparant au brevet de technicien «métiers de la musique»
- Rang 5 : Voie professionnelle

Précision : Informatique

Demande de stage passerelle

Il est possible d'apporter des modifications jusqu'à la fermeture du service Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement), en vous rapprochant du responsable qui a saisi la demande. En cas de désaccord, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement.

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement

4. Saisie des avis provisoires du conseil de classe, consultation et accusé de réception par les familles

Après l'ouverture du conseil de classe dans Siecle Orientation et le lendemain de la saisie des avis provisoires, le représentant légal peut consulter les avis du conseil de classe.

Comme pour l'étape de saisie des intentions, le représentant légal est guidé dans la démarche à suivre :

Mes services

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Fiche de renseignements

| | | | |
|---|--|---|--|
| Phase provisoire Intentions Courant 2 ^e trimestre | Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre | Phase définitive Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre | Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre |
|---|--|---|--|

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe vous accusez réception des avis provisoires.
Pour préparer votre choix définitif vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des établissements et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion et de s'informer sur les enseignements de spécialité pour la voie générale, les séries de bac pour la voie technologique et les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe

L'un ou l'autre représentant peut accuser réception des avis provisoires du conseil de classe, l'affichage des écrans est identique pour chacun à cette étape :

① Actualités

📄 Bourse de lycée

① Orientation

📄 Fiche de renseignements

Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION
Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :

①

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation

Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

Rang 1 : 1^{re} générale

Avis réservé

Enseignements de spécialité demandés :

- physique-chimie ;
- mathématiques ;
- allemand ;
- arts du cirque ;
- grec (hors établissement).

Recommandations relatives aux enseignements de spécialité envisagés :
Conseil pour Biologie écologie et sciences de la vie et de la terre

Rang 2 : 1^{re} STI2D

Avis favorable

Au second trimestre, les responsables prennent connaissance des avis formulés par le conseil de classe de leur enfant.

S'ils souhaitent discuter des avis provisoires, ils doivent prendre contact avec le professeur principal de la classe de leur enfant.

C'est au troisième trimestre que les parents exprimeront leur accord ou leur désaccord avec la proposition d'orientation du conseil de classe.

L'accusé de réception peut être effectué par l'un ou l'autre des représentants

La voie technologique est un projet construit et qu'il faut continuer à préciser

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Réponse en cas de proposition de stage passerelle : (*)

Accord Refus

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Réponse en cas de proposition de stage passerelle : (*)

Accord Refus

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

L'accusé de réception s'effectue en cochant la case puis en validant

Une fois l'accusé de réception saisi, il n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celui-ci.

Les représentants légaux sont invités à prendre contact avec le chef d'établissement pour tout renseignement ou conseil.

5. Connexion du représentant légal n'ayant pas effectué la saisie

Écran de consultation des intentions d'orientation

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

ⓘ

La saisie a été effectuée par un autre représentant de l'élève. Si vous souhaitez apporter des modifications à cette saisie, veuillez vous rapprocher de lui.
En cas de désaccord, veuillez contacter le chef d'établissement.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

1^{re} générale
Enseignements de spécialité choisis :
- physique-chimie ;
- mathématiques ;
- allemand ;
- arts du cirque ;
- grec (hors établissement).

Rang 2

1^{re} technologique : 1^{re} STI2D

Comme dans le courriel récapitulatif des intentions saisies qu'il a reçu, il lui est indiqué qu'il doit se rapprocher du représentant qui a saisi les intentions s'il souhaite apporter des modifications ; en cas de désaccord, il lui est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement

6. Connexion de l'élève

Écran de consultation des intentions d'orientation

Actualités

Orientation

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

La saisie doit être effectuée par un représentant légal.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

1^{re} générale
Enseignements de spécialité choisis :
- physique-chimie ;
- mathématiques ;
- allemand ;
- arts du cirque ;
- grec (hors établissement).

Rang 2

1^{re} technologique : 1^{re} ST12D